

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

DELIBERATION N° 2020/18 DU 19 JUIN 2020

Portant sur l'inscription d'une subvention pour la coopérative scolaire de SAINT AVIT DE TARDES

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 11
- Représentés : 0
- Votants : 11
- Exprimés : 11
- Pour : 11
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 19 juin 2020 à 20 heures 00, dans le lieu habituel de ses séances, selon convocation du 11/06/ 2020 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : BLANCHON Pascaline, CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Francis, LEGROS Gilles, MARTINOT Jean-Baptiste, VILLETTELLE Suzanne.

A été désigné secrétaire : GIRAUD David

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire une subvention au bénéfice de la coopérative scolaire de Saint Avit de Tardes, d'un montant de 450 €.

Cette somme se décompose d'une somme de 250 € pour l'achat de petit équipement divers et de 200 € pour le cadeau de Noël.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte la proposition de Madame Le Maire et vote l'inscription d'une subvention de 450 € pour la coopérative scolaire de Saint Avit de Tardes.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.
Pour copie conforme
LE MAIRE, Pierrette LEGROS